

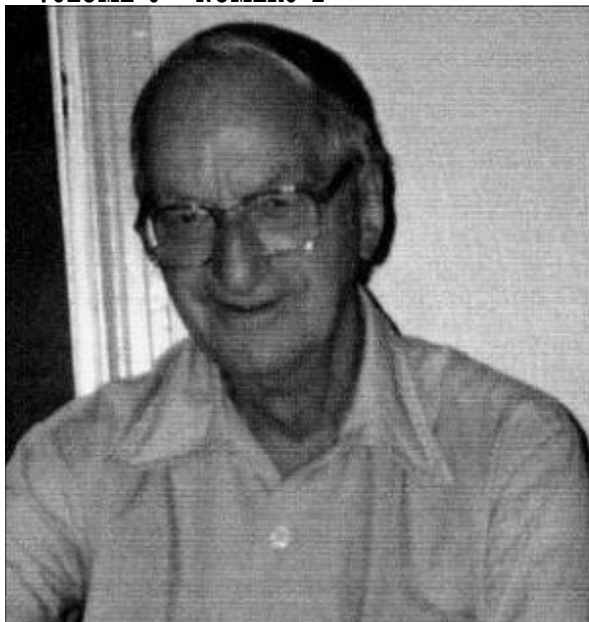


LES FRIGON

BULLETIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES
FRIGON, FRIGONE, FREGO, FREGOE, FREGON, FREGONE

VOLUME 9 - NUMÉRO 2

PRINTEMPS 2002



POUR MIEUX SE CONNAÎTRE Frère Prosper Frigon, s.c.

Louise Frigon, c.n.d. (32)

Dans l'honorable lignée de Marie-Claude Chamois et de François Frigon, s'inscrit la fabuleuse et humble histoire du Frère Prosper Frigon, religieux des Frères du Sacré-Cœur de Rosemère.

De sa personne, humble, discret et silencieux, c'est cependant le carillon bien sonnante de ses 90 ans qui appelle à une certaine remontée dans l'histoire. Né à Sainte-Geneviève-de-Batiscan le 5 août 1911, il est le onzième des seize enfants de Marie-Anne Pronovost et de François-Xavier-Philippe Frigon. Selon la piste généalogique, il est issu de la descendance de Jean-François, de Antoine Pierre, de Louis-Augustin, d'Augustin, de

Louis-Elzéar et de Philippe Frigon. Une descendance localisée à Batiscan jusque vers 1711, puis, après, fixée définitivement à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

J'ai eu une stimulante conversation avec mon cher oncle, le jour de ses 90 ans, pour tenter de colliger avec lui les faits tournants de sa petite histoire. La mémoire se fait infidèle, les dates ont pâli et les événements sont teintés d'imprécision. Mais quelle énergie quand Frère Prosper parle de sa longue carrière d'enseignant. Aux enfants du niveau primaire, il a consacré ses talents, sa foi inébranlable, sa santé, son amour de la nature.

«Faire l'école» l'a mené à l'école Jean-Baptiste-Meilleur et à l'école Saint-Victor, à Montréal. Il a aussi enseigné à Saint-Hyacinthe, à Sainte-Agathe, à Saint-Gabriel-de-Brandon, à Rosemère et Bronwsburg pour se rendre finalement à Rouyn. Pour l'avoir régulièrement visité dans le sanctuaire bouillonnant de sa classe, j'ai constaté la dimension mystique et fortement spirituelle de sa vie: il décodait le message livré par le Dieu de la Vie à travers les personnes, les choses, les animaux et les plantes. Son local-classe renfermait des cages d'oiseaux magnifiques, des aquariums de poissons éblouissants et des plantes de belles variétés. Il nommait toute chose par son nom, dans un cadre exceptionnel. Pendant toutes ces années d'enseignement, il s'est retrouvé membre de l'équipe des premières heures du Camp Bout-en-Train, de Chertsey. Tous les étés, il s'y rendait, pour animer les groupes d'enfants dans une



François-Xavier-Philippe Frigon
et Marie-Anne Pronovost.

(Suite page 74)



NOTES GÉNÉALOGIQUES (Prosper Emile Frigon)

François et Marie-Claude Chamois
|
Jean-François et Gertrude Perrot
|
Antoine Pierre et M.-Anne Trottier
|
Louis Augustin et Marie Lefebvre
|
Augustin et Marie Brousseau
|
Louis Elzéar et Éléonore Massicotte
|
Philippe F.X. et M.-Anne Pronovost
|
Prosper Émile Frigon

SOMMAIRE

Pour mieux se connaître;	
Frère Prosper Frigon, s. c.....	73
Le mot du président	74
Le conseil d'administration	74
L'équipe du bulletin	74
François Frigon - Voyageur, XIV	
Payant la fourrure?	75
Nouvelles des familles.....	77
Une partie de chasse chez les Frigon	
dans les années 40, III	78
Rencontre annuelle 2002.....	79
Pour mieux se connaître, Thérèse frigon, s. p. (suivi)	80
En naviguant sur le Web, sport	80

Plusieurs hommes ont su, au cours de leur vie, prendre conscience de leur appartenance à la nature. Le bulletin d'aujourd'hui traite des relations que quelques Frigon ont su établir avec elle. Comme enseignant et comme personnage, le frère Prosper a développé cette conscience et une connaissance des animaux et des plantes, pour ensuite la partager avec ceux qui l'entouraient. Par le biais de la nature, il en vint à comprendre l'humain qui en fait partie.

Les parties de chasse permettent à la fois de mieux connaître son environnement et les personnes qui partagent l'excursion. C'est un court moment de symbiose avec la nature qui peut donner une idée de ce que les voyageurs devaient vivre dans leurs excursions de traite, il y a trois siècles.

La nature est là pour nous aider à vivre, et nous sommes de moins en moins solitaires dans cet environnement. Nous devons la partager avec les autres. Une autre belle occasion de partager une relation d'amitié, sera sans doute, le 24 août 2002, lors de notre réunion annuelle.

Notez cette date, et d'ici là, bonne lecture!

(Suite de la page 73)

nature généreuse, propice aux loisirs. À 70 ans, il y animait encore des ateliers de brico-plâtre (production d'objets en plâtre à partir de moules). On m'informe que François Frigon (25) avait alors 11 ans, et son souvenir du Frère Prosper et de cette activité qu'il adorait, est toujours très vivace.

Encore, à 90 ans, à la résidence du Collège de Rosemère où il réside, il circule allègrement au milieu de la jeunesse des années 2000 qu'il côtoie quotidiennement dans les corridors et qu'il regarde de manière admirative et sans l'ombre d'un préjugé. Il est heureux et confiant car il croit que l'éducation doit garder sa force et sa conviction d'amour.

Frère Prosper Frigon incarne, dans la lignée des Frigon, celles et ceux qui se passionnent pour la jeunesse, l'éducation et la foi au Dieu de la Vie.

Et que vivent d'autres générations!

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

Secrétariat de l'association: 304-2390, rue Henriette-Céré, Saint-Hubert, QC J3Y 9B6
(450) 678-9515 pfrigon@videotron.ca

Site internet: <http://www.genealogie.org/famille/frigon/index.html>

Exécutif

Président et trésorier: Gérald Frigon (116), Laval, Qc frigon.gerald@videotron.ca
Président-fondateur: Raymond Frigon (1), Ottawa, Ontario rayfrigon@aol.com
Vice-président: Robert Frigon (2), Charny, Qc gerarzuk@sympatico.ca
Secrétaire: Pierre Frigon (4), Saint-Hubert, Qc pfrigon@videotron.ca

Responsables des comités

Bulletin: Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières-Ouest, Qc jrf@cgocable.ca
Archives généalogiques: Georges E. Frigon (93), St-Boniface-de-Shawinigan, Qc g.fri@sympatico.ca
Publications en anglais: Claudette Chevette-Naud (126), Brigham, Qc ccnaud@hotmail.com

Administrateurs

Cécile Brunelle (181), Trois-Rivières-Ouest, Qc
Claudette Chevette Naud (126), Brigham, Qc
Claudette Frigon-Giesinger (89), Longueuil, Qc
Cyrille Frigon (180), Louiseville, Qc
Daniel Frigon (34), Champlain, Qc
Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières-Ouest, Qc
Nicole Frigon (191), Montréal, Qc
René-J. Frigon (75), Trois-Rivières, Qc
Roger Frigon (131), Rimouski, Qc
Suzanne Frigon (39), St-François-du-Lac, Qc

Dépôt légal - 2^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉQUIPE DU BULLETIN

Dépôt légal - 2^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Canada

Responsable du comité du bulletin et du montage

- Jean-René Frigon (11) jrf@cgocable.ca

Distribution

- Cécile Brunelle (181) cbrunelle@igt.net
- Pierre Frigon (4) pfrigon@videotron.ca

Rédaction et révision des textes en français

- Cécile Brunelle (181) cbrunelle@igt.net
- Pierre Frigon (4) pfrigon@videotron.ca
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Mary Frego Coates (139) coates@tnt21.com
 - Nicole Frigon (191)
- Raymond Frigon (1) rayfrigon@aol.com
 - Suzanne Frigon (39)
- Claudette Chevette Naud (126) ccnaud@hotmail.com
 - Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

Révision: les auteurs sont libres d'accepter ou non les corrections, remarques ou suggestions proposées en révision de texte.

XIV

Payant la fourrure?

Coup d'œil comparatif sur d'autres métiers

Nous savons que le congé acheté par les associés Frigon/Desrosiers fut signé par le gouverneur de la Louisiane, Cavelier de Lasalle. Il a été dit précédemment que le voyage de 1686-1687 n'avait peut-être pas eu lieu à cause de la suspension, par le gouverneur général Denonville, des congés de traite qui n'étaient pas signés de sa main. Il semble que François Frigon était bien aux Illinois à l'automne 1686. En novembre, le notaire Genaple écrit dans l'attestation que Anne Gasnier⁽¹⁾ envoie à Marie-Claude Chamois à Paris: « ...qu'elle a dit et déclaré qu'à la réquisition à elle faite par lettre missive de François Frigon, habitant de Batiscan, à présent en voyage au pays des Illinois, en date des premier et vingt-quatre septembre derniers... ». (Notaire François Genaple, 5 novembre 1686).

Comme voyageur de traite, François Frigon peut avoir gagné environ 700 l. en 1686-1687. Comparons ce revenu avec celui d'autres métiers.

Les fonctions administratives

Après plus de 39 ans de service, le 18 mai 1701, Olivier Morel de la Durantaye, officier qui fut l'un des piliers de la défense des intérêts français aux Grands Lacs durant les années difficiles de la fin du XVIIe siècle, reçut du roi Louis XIV une pension annuelle de 600 livres qu'il mit deux ans à obtenir.⁽²⁾

Par ailleurs, Mgr de Laval réclamait du gouverneur, 600 l. de dîme pour les curés de ses paroisses. Il finit par en obtenir cinq cents: « En dépit de l'opinion de Colbert qu'en France les curés se contentaient de deux cents livres, Frontenac et Duchesneau conviennent avec Mgr de Laval, en octobre 1678, d'un arrangement arrêtant à cinq cents livres vu le coût de la vie plus élevé qu'en France, le montant de la dîme d'une paroisse. »⁽³⁾

Le salaire du Gouverneur général de la Nouvelle-France était de 40 000 l. dont 12 000 pour la charge de gouverneur elle-même. Le reste provenant de sources diverses: 3 000 l. comme titulaire du Gouvernement de Québec; 6 000 l. en présent de la Compagnie des Indes; 4 000 l. de revenu de la cantine. Ainsi muni de 40 000 l. par année, on espérait qu'il n'aurait pas la tentation de se livrer au commerce, qui d'ailleurs lui était rigoureusement interdit. L'Intendant recevait environ 22 000 l. dont 12 000 pour la charge d'intendant et 4 500 l. en présent de la Compagnie des Indes. Le gouverneur de Trois-Rivières ne touchait que 4 300 l. Rares étaient les fonctionnaires qui touchaient 1 000 l. et plus par année. Au procureur du roi on ne donnait que 250 l. par année. Le bourreau était payé 330 l.! On comprend que les fonctionnaires aient été accusés de négliger leurs devoirs et de s'ingénier à frauder et à spéculer.⁽⁴⁾

Pour ce qui est de la petite noblesse : « *Lorsqu'elle fait partie du corps de la marine, ses appointements, soient 1080 l. pour un capitaine et deux ou trois fois cette somme pour les membres de l'état-major, l'aident à surnager, mais elle n'accumule pas.* »⁽⁵⁾

Les métiers

« *Deux bouchers laissent 3000 à 5000 l. mangées en grande partie par les dettes. Nous n'avons qu'un inventaire de boulanger qui meurt sur la paille. Il est sans doute possible de faire mieux, mais ce ne sont pas à l'époque des métiers qui enrichissent.* »... « *La tannerie est une des rares industries viables à Montréal.* »⁽⁶⁾

« *...ces métiers du fer sont en général solides, particulièrement l'armurerie.* »...« *Deux forgerons qui meurent à trente ans ont déjà des actifs clairs de*

(Suite page 76)

1- Veuve de Jean Bourdon, seigneur de Saint-François et procureur général au Conseil souverain.

2- Jean-Paul Morel de la Durantaye, *Olivier Morel de la Durantaye, officier et seigneur de la Nouvelle-France*, Les éditions du Septentrion, Québec, 1997, p. 71.

3- Gustave Lanctot, *Histoire du Canada, du régime royal au traité d'Utrecht, 1663-1713*, Librairie Beauchemin, 1963, p. 120.

4- Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Les Éditions HRW, Montréal, 1971, pp. 163, 165 et 169.

5- Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, essai, Boréal, 1988, p. 385.

6- Louise Dechêne, op. cit. p. 394.

(Suite de la page 75)

4 000 et 5 000 l., ce qu'un habitant met toute une vie à accumuler.»... « Il en va tout autrement pour le bâtiment. La masse des petits charpentiers et maçons semi-ruraux qui passe des marchés au XVIIe siècle vit pauvrement ».⁽⁷⁾

« La moitié des rureaux (de Montréal) laissent une fortune variant entre 1000 et 3 000 l.... La fortune paysanne, c'est d'abord la terre, ces 30 ou 40 arpents de labours et de prairie qui comptent pour 50% de la valeur de l'inventaire. Vient ensuite la maison, encore très fruste, toute petite, 18 sur 20 pieds environ... »⁽⁸⁾

Un certain Pierre Pigeon, après seize longues années de labeur sur sa terre, laissa 1 200 l. en héritage, « guère plus que ce que deux ans de traite lui avait naguère rapporté. »⁽⁹⁾

Et qu'en est-il des salaires annuels des engagés que les communautés et les particuliers faisaient venir de France? Il s'agit donc, pour la plupart, de métiers liés à la subsistance. Période couverte: 1662 à 1714, à partir d'actes notariés relevés par Jean Hamelin⁽¹⁰⁾. La différence de salaire va généralement selon l'expérience et les capacités de la personne.

Laboureurs	50 l., 75 l., 80 l.
Garçons de service	50 l., 60 l., 90 l., 140 l.
Fariniers	170 l.
Boulangers	100 l., 150 l.
Meuniers	100 l.
Arquebusiers	100 l., 160 l., 200 l., 300 l.
Taillandiers	100 l.
Menusiers	150 l.
Tonneliers	120 l., 150 l.

Les sans métiers

« En dessous de ces catégories, nous trouvons la petite frange des sans-métiers qui ont renoncé au défrichement ou n'ont jamais voulu tenter

l'expérience. Quand ils servent les maçons et les charpentiers, il reçoivent trente sols par jour et un repas, semble-t-il. Ce sont des gages fabuleux selon n'importe quel standard, mais qui ne signifient rien. « Il est vrai que les salaires des ouvriers sont forts, écrit l'intendant (Champigny, le 4 novembre 1693), mais il est nécessaire en même temps, de considérer qu'ils ne peuvent travailler que cinq mois de l'année à cause de la rigueur de l'hiver et qu'il faut durant ce temps qu'ils gagnent de quoy subsister pendant les sept autres mois. » « ...la journée de trente sols ne vaut que pour les travaux de courte durée et lorsqu'un artisan a besoin d'un manoeuvre pour la saison, il lui verse plutôt des gages mensuels variant entre douze et quinze livres. En achetant le pain chez le boulanger, il faut compter quatre sols par jour pour une ration équivalente à celle du soldat, soit un minimum de 50 l. pour nourrir une personne pendant les mois d'inactivité. Ajoutons le loyer d'une chambre à feu, entre 50 et 70 l. par année, il ne reste rien. Vienne une année de cherté, le manoeuvre est incapable de subsister. »⁽¹¹⁾ « Au bout de huit ans de travail, un colon devrait avoir franchi l'étape du grand dénuement, mais il faut compter avec la malchance, l'incapacité et souvent des vagabondages aux Outaouais qui ont mal tourné. »⁽¹²⁾

En période de pénurie de main d'œuvre, « ...De Meulles permet, en avril (1685), aux soldats de louer leurs services au salaire de dix ou douze livres par mois ou d'exercer leurs métiers à la journée à raison d'une livre et trois sous par jour, nourriture comprise. »⁽¹³⁾, soit 120 à 144 l. par année s'ils travaillaient comme ouvriers non spécialisés.

Ainsi donc, en général, les gens « ordinaires » gagnaient entre 100 et 150 l. par année et ne laissaient que peu de biens à leurs héritiers.

Pourquoi la fourrure ?

Ces données montrent que le métier de voyageur était

(Suite page 77)

7- Louise Dechêne, op. cit. p. 395.

8-Louise Dechêne, op. cit.p. 399.

9- Louise Dechêne, op. cit. p. 172.

10- Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, PUL, 1960, p. 93.

11- Louise Dechêne, op. cit. p. 397.

12- Louise Dechêne, op. cit. p. 399.

13- Lanctot op. cit. p. 129.

(Suite de la page 76)

l'un des mieux payés. Mais nous savons aussi que ce métier était le plus risqué. Quelques années de dettes envers un marchand et tout pouvait basculer. Mais la principale raison qui explique l'attrait généralisé des jeunes pour la traite des fourrures, est que la colonie n'offrait à peu près aucune autre activité économique que le commerce des fourrures. « *L'agriculture, cette principale industrie d'un peuple naissant, semble en effet n'avoir rencontré que l'indifférence chez les gouverneurs suivants: Lauzon, d'Argenson, d'Avaugour, Mésy, Courcelle, Frontenac, La Barre, Denonville, Callière et Vaudreuil, de 1651 à 1725.* »⁽¹⁴⁾ Même indifférence pour l'industrie car les ordres venaient du roi lui-même: les produits des colonies ne devaient pas concurrencer ceux de la métropole. Les encouragements à développer « *des manufactures de laine, de cuirs, et généralement de ce qui peut leur être nécessaire, mesme de ce qui peut servir à être envoyé au dehors* » et les encouragements à l'effet que la potasse « *y soit maintenue et augmentée* »⁽¹⁵⁾ se feront strictement

dans cet esprit.

C'est le cercle vicieux. Le marché intérieur est minuscule⁽¹⁶⁾ et l'exportation vers la France de produits manufacturés est rigoureusement contrôlée. De plus, la main d'œuvre qualifiée est rare dans la colonie. Conséquence: l'industrie ne se développe pas. Il n'y a pas encore de villes assez importantes⁽¹⁷⁾ pour assurer un débouché intéressant pour l'agriculture, et l'exportation des produits agricoles est aussi très contrôlée.⁽¹⁸⁾ Conséquence: l'agriculture ne sert à peu près qu'à nourrir les producteurs eux-mêmes. La seule véritable source de revenus reste alors la fourrure. L'appât du gain ne peut donc à elle seule expliquer le phénomène des voyageurs de traite.

Dans le prochain article, nous verrons que la traite des fourrures, en 1686-1687, était très strictement réglementée. La liberté d'action était bien moins importante qu'il n'y paraît pour ceux qui, comme François Frigon dit Lespagnol, ne jouissaient pas des faveurs et de la complicité bienveillante des autorités comme certains gros brasseurs d'affaires.

14- Gérard Malchelosse, *Cahiers des Dix, Cahier 6, 1941*, p. 109.

15- Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, Boréale, 1970, p. 247, note 5.

16- Le recensement de 1685 donne 10 725 habitants dans la colonie. Émile Salone, p. 241.

17- Au recensement de 1685, Batiscan comptait 261 habitants; Sainte-Anne 114, Trois-Rivières et Champlain 272 chacun; Québec 1205 et ses environs 292.

En 1683, la population de Montréal était de: « *647 dans la paroisse même de Villemarie, 314 à la Chine et dans le haut de l'île, 427 à la Pointe-au-Tremble et dans l'île Sainte-Thérèse.* ». Soit plus ou moins 1388 habitants. Émile Salone, op. cit. pp. 241 à 245.

18- Gérard Malchelosse, op. cit. p. 123: « *Le cultivateur n'offrait au marchand ni avoine, ni blé, ni chanvre, ni lin, parce que le marché de France était interdit à ces articles.* ».

NOUVELLES DES FAMILLES

Georges E. Frigon (93)



Condolances à nos membres et cousins ainsi qu'à leur famille qui ont été éprouvés par le décès d'un proche parent:

Roch Frigon,	fil(s) de feu Pierre Clarence Frigon et de feu Violetta Roch,	décédé le 14 février 2000	à Edmonton, Alberta.
Jean-Charles Frigon,	époux de feu Angéline Vézina,	décédé le 8 juillet 2001	à Malartic, Québec.
Josée Frigon,	épouse de Yves J.-Louis Trudel,	décédée le 27 août 2001	à Ste-Anne de la Pérade, Québec.
Gaston Mélançon,	époux de Marguerite Frigon,	décédé le 17 septembre 2001	à Rosemère, Québec.
Paul-Henri Rainville,	époux de Aldéa Frigon,	décédé le 22 octobre 2001	à Albanel, Québec.
Dora Frigon,	épouse de Joseph P. Manilowski,	décédée le 8 novembre 2001	à Westborough MA, USA.
Georgette Frigon,	épouse de feu Noël Roberge,	décédée le 18 janvier 2002	à Charlesbourg, Québec.
Laurette Mailhot,	épouse de Georges Frigon,	décédée le 29 janvier 2002	à Trois-Rivières, Québec.
Cécile Frigon,	épouse de David Hamelin,	décédée le 31 janvier 2002	à La Tuque, Québec.
Jeanne Piché,	épouse de Rolland Léo Frigon,	décédée le 10 février 2002	à Montréal., Québec.
Jean-Pierre Frigon,	époux de Jeannette Gobeil,	décédé le 10 mars 2002	à Sainte Anne de Bellevue, Québec.
Denis Pierre Frigon,		décédé le 23 mars 2002	à Prince George, Colombie-Britannique.
Monique Frigon,	épouse de Clément Massicotte,	décédée le 26 mars 2002	à St-Prosper de Champlain, Québec.
Richard Frigon,	époux de Louise Grandchamp,	décédé le 27 mars 2002	à Laval, Québec.
Victorin M. Frigon,	époux de Jeannette Gignac,	décédé le 5 avril 2002	à La Tuque, Québec.
Yvette Duperre,	épouse de Leonard Frigon,	décédée le 9 avril 2002	à West Springfield MA, USA.

UNE PARTIE DE CHASSE CHEZ LES FRIGON dans les années quarante

- III -

Jean-Pierre Frigon (194)

LE CAMP, LE TERRITOIRE

Ce camp de chasse n'était en fait qu'une rustique cabane de rondins grossièrement assemblés. Il se divisait en deux petites pièces: une cuisine de dix pieds



par douze pieds équipée d'un poêle à deux ponts, d'une table et de quelques chaises; un dortoir de dix pieds par dix-huit pieds meublé de quatre lits superposés. Il n'y avait évidemment pas d'électricité dans cette petite cabane perdue au fond des bois. Il fallait aller chercher l'eau au lac situé à 150 pieds de distance. Enfin, on avait aménagé des toilettes sèches, pour ne pas dire une « bécosse », éloignées de 75 pieds à l'arrière du camp. Tout compte fait, il offrait bien peu de confort ce petit camp, mais il s'harmonisait à merveille avec le décor de la forêt.

Le camp se trouvait au cœur du territoire de chasse du club Caribou. « C'était un ben beau petit territoire » comme dirait mon père Roland. Il ne s'étendait pas sur une bien grande superficie, mais il abritait tout de même une demi-douzaine de petits lacs. Le plus étendu d'entre eux, le lac Caribou, n'était pas très large. Cependant, il mesurait bien un mile de longueur. Ce territoire se situait à la jonction de trois vallées encastrées dans un relief accidenté. Ces vallées constituaient, paraît-il, les chemins naturels qu'empruntaient les orignaux dans leurs déplacements. C'est la raison pour laquelle le club Caribou constituait un excellent territoire de chasse.

LA CHASSE

Le jeu de la chasse consistait à dépister l'animal, puis à l'attirer au moyen de l'appel, le *call*, vers l'endroit le plus favorable pour l'abattre. La chasse à l'orignal, tout comme aujourd'hui, nécessitait une forte dose de patience. Bien qu'on en soit souvent revenu bredouille, il était fort rare de ne pas déceler la présence de gibier au club.



*L'appel du gibier
Roland et Léo-Paul Frigon*

Le matin, les chasseurs se divisaient en deux groupes. Les uns, par voie de portage, se dirigeaient vers le lac Guimond; ils

allaient par ce moyen pister l'orignal. Les autres, en canot ou en chaloupe, appelaient sur le lac caribou. Habituellement, c'est cette dernière méthode qui s'avérait la plus efficace.

Tôt le matin, les chasseurs du second groupe prenaient place dans une ou deux embarcations. Ils ramaient lentement en explorant les berges du lac pour déceler la présence de gibier. Au début de l'après-midi, ils commençaient à appeler en imitant le cri rauque de la femelle. Ils espaçaient leurs appels à tous les quarts d'heure tout en continuant à se déplacer sur l'eau. Après tout ce travail préliminaire, on parvenait à une petite île située à l'autre extrémité du lac. On y prenait pied pour *caller* pendant près d'une heure. C'était le point stratégique du territoire. En effet, de l'île en question on pouvait aisément surveiller les berges environnantes et on pouvait faire feu plus facilement qu'à partir d'un canot ou d'une chaloupe. Plusieurs portages commençaient sur ces berges et donnaient accès à d'autres lacs. Toute la stratégie des chasseurs consistait donc à attirer patiemment le gibier dans les environs de l'île où il était plus facile de l'apercevoir et de l'abattre. On retournait au camp pour souper et le soir, un petit groupe revenait à l'île pour une dernière heure d'appel à la noirceur.

Lorsque les chasseurs avaient enfin pris contact avec l'animal, il s'ensuivait des moments d'excitation d'une rare intensité. Un dialogue s'établissait entre le chasseur et l'animal. Le premier, imitant le cri de la femelle, s'efforçait d'attirer le mâle vers lui dans un piège mortel. Il modelait ses efforts sur les réponses que lui donnait la bête. Mon père Roland se souvient encore aujourd'hui d'une de ces chasses mémorables. Avec ses frères Charles et Paul, il avait réussi à attirer un mâle suffisamment près pour espérer l'abattre à la fin de la journée. L'excitation était très grande chez les chasseurs. Cependant, une véritable femelle se mit de la partie et commença à appeler à son tour, attirant le mâle dans une direction opposée. Les chasseurs entrèrent désespérément en compétition avec la femelle. Peine perdue, les réponses du mâle s'éloignaient de plus en plus à leur grand désarroi. Ils voyaient ainsi s'écrouler tous leurs efforts.

Lorsque après tant d'efforts les chasseurs réussissaient à abattre leur orignal, c'était la joie la plus intense qu'il soit donnée de connaître. Les uns laissaient aller leurs instincts les plus primitifs par des hurlements sauvages qui résonnaient dans l'écho, certains sortaient la bouteille et baptisaient généreusement l'événement, plusieurs buvaient religieusement les premières gouttes de sang de la victime, d'autres enfin s'adonnaient à une espèce de danse rituelle. Peu de personnes peuvent expliquer ce qui se passe en l'homme pendant ce court espace de temps qui sépare le moment où l'animal apparaît dans la mire, et celui où il s'écroule, mortellement atteint. L'homme, paraît-il, retrouve en lui des instincts qu'il avait jusqu'alors refoulés. Un sentiment de profonde bestialité s'empare de lui.

(Suite page 79)

(Suite de la page 78)

Après l'apothéose de la mise à mort, le travail sale débutait. On commençait par saigner l'original, ensuite il fallait l'ouvrir et le vider, proprement, méthodiquement. Plusieurs ne pouvaient tout simplement pas supporter ce spectacle. La vue des entrailles et leur odeur infecte leur levaient le cœur. Après l'avoir vidé et en avoir enterré les viscères, on débitait l'original en quartiers et on enveloppait la viande dans du coton à fromage. On transportait ces morceaux à dos d'hommes parfois sur une longue distance. On les chargeait dans les embarcations et on revenait au camp en chantant un répertoire des chansons les plus bigarrées.

BIEN MANGER

Pour passer deux semaines de chasse agréables, il faut surtout bien manger. Les fèves au lard et la soupe aux pois constituaient l'essentiel du régime. On préparait les fèves au lard la veille au soir, elles cuisaient au four toute la nuit et on



les mangeait au déjeuner. Les pois trempaient toute la nuit, on les laissait mijoter l'avant-midi avec du lard, pour manger une soupe épaisse au dîner avec du pain et du fromage. À l'occasion, quelques truites prises dans la journée finissaient dans le poêlon du souper. Du bacon, des œufs, des crêpes et quelques conserves agrémentaient le menu.

Tant pis pour le cholestérol!!!

Le soir, ceux qui n'allaient pas appeler une dernière fois à la petite île restaient au camp. Ils y préparaient le déjeuner du lendemain, apprêtaient les prises de la journée et nettoyaient les armes. On profitait des moments libres pour faire une partie de cartes à la lueur du fanal. C'était l'occasion des discussions animées où l'on se remémorait à qui mieux mieux les exploits de la journée et où, on planifiait la stratégie du lendemain.

Le prochain article portera sur le retour de la chasse et quelques anecdotes.



... 24 août 2002 ...

RENCONTRE ANNUELLE

... 24 août 2002 ...

Inscrivez-vous en grand nombre à la rencontre annuelle 2002. C'est un rendez-vous !

Le matin

Entre 8h30 et 10h00 : inscription à

l'Érablière de l'Artisan

396, rue Kallé Ouest, Brigham (Québec) J2K 4J5

<http://erabliereartisan.ca/>

L'après-midi

Vers 14h30, la rencontre se poursuivra au

Vignoble de La Bauge

155, rue des Érables, Brigham (Québec) J2K 4E1

<http://www.labauge.com/french.htm>

L'assemblée annuelle et le dîner auront lieu à cet endroit.

Visite du vignoble, animaux exotiques, banquet.

Pour plus d'information :

En français : Pierre Frigon, 450-678-9515, pfrigon@videotron.ca

En anglais : Claudette Chérette-Naud, 450-263-6351, ccnaud@hotmail.com

Photo prise le 7 octobre 2001 à Rome, à la cérémonie de béatification de mère Émilie Gamelin.

Le pape Jean-Paul II accueillait sœur Thérèse Frigon (24), archiviste et historienne qui travailla 41 ans à cette cause.

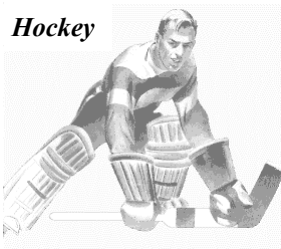
Sont aussi présents de gauche à droite: sœur Gloria Keylor, supérieure générale, James M. FitzPatrick, o.m.i., postulateur et le cardinal Jean-Claude Turcotte de Montréal.



EN NAVIGUANT SUR LE WEB

Sport

Hockey



Vous vous intéressez aux statistiques sportives? En voici pour *Peter Fregoe, Louis, Marc, Réjean et Robert Frigon*. Sur le site <http://www.hockeydb.com/index.html> sélectionnez «by players» dans le menu; inscrivez Fregoe ou Frigon dans «last name»; sélectionnez un nom et consultez les données à l'aide de «display player stats».

Lge = ligue

G = buts comptés

Pts = points

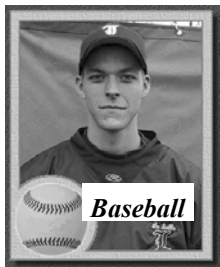
GP = parties jouées

A = assistances

PIM = minutes de pénalité

hockeydb.com

The Internet Hockey Database



Baseball

Patrick Frigon, «des Cardinals de LaSalle, remporte sa sixième victoire de la saison. Lundi le 2 juillet 2001, *Patrick Frigon* a rejoint Jason Lebrun, des Élités de Montréal, au sommet du classement des lanceurs ayant remporté le plus de victoires cette saison. Les deux ont maintenant une fiche identique de six gains contre aucun revers. *Frigon* a mené ce soir les Cardinals de LaSalle à une victoire de 5-3 aux dépens des Diamants de Québec. Le longiligne lanceur des Cardinals a travaillé durant six manches, accordant cinq coups sûrs et cinq buts sur balles. Il a cédé un circuit et retiré quatre frappeurs sur des prises.» Jacques Lanciault <http://www.rds.ca/lbeq/chroniques/BASEBABASELI3B4121C6.html>



Football



Kyle Frigon; Né le 22 juillet 1979. Étudiant au *College of Arts and Letters*, Notre Dame University, Indiana. Résidence: Salem, MA. École Secondaire: The Loomis Chaffee School. Taille/poids: 5-10 / 160 livres. Position: Champ centre.

A participé durant trois années consécutives au *Garden State Games*. Meilleur compteur du *Loomis Chaffee School* (25 buts, 27 assistances) pendant sa dernière année. Membre de l'équipe classée la cinquième au pays par la *Power Ratings* et 13^e par *Lacrosse Magazine* en 1999. A conduit son équipe à deux championnats de la *Founders League*. S'est mérité deux Lettres à lacrosse et deux au hockey. A été choisi sur la première-équipe de la *All-New England*. Six cousins ont étudié à l'Université Notre Dame depuis dix ans. Membre de l'équipe du *Don Bosco Prep School* au New Jersey durant deux ans, où il a mérité des honneurs *All-State*. http://und.fansonly.com/sports/m-lacros/mtt/frigon_kyle00.html